



COMMUNIQUÉ

Paris, le 30 octobre 2025.

Mise au point du collectif AVI Affaire « Pour nos enfants » - Dylan Thiry

Suite à l'audience du 20 octobre dans l'affaire « Pour nos enfants » - Dylan Thiry, de nombreuses inexactitudes ont été relayées, sans contradiction, par plusieurs médias. Le collectif AVI souhaite rétablir les faits.

Nous espérons que le public pourra prendre largement connaissance des précisions que nous apportons ici.

À la sortie du tribunal, Dylan Thiry a évoqué le report de l'audience :

« Si le procès a été reporté, c'est parce qu'ils n'ont rien. »

Cette phrase, reprise par la plupart des médias sans que la parole ne soit donnée aux parties civiles, est pourtant totalement fausse.

Les raisons ont été clairement énoncées par le tribunal :

- les 90 minutes prévues étaient insuffisantes pour traiter une affaire de cette ampleur ;
- les avocats de la partie civile, Me Lucas Vincent et Me Raphaël Molina, ainsi que l'avocat de Sandra D., ont demandé à ce que les interviews dans lesquelles Dylan Thiry ment sur les fonds restants dans la cagnotte soient versées à la procédure. Cette demande, soutenue par la procureure, a été acceptée par le tribunal.

Des médias indiquent que ce report serait lié à « 40 pages de conclusions ajoutées au dernier moment par la partie civile ». **Or, c'est encore faux : ces conclusions de dernière minute proviennent de la défense de Dylan Thiry.**

Dylan Thiry évoque ensuite l'absence des plaignants pour souligner qu'il serait le seul à assumer.

Mais ceux-ci avaient choisi de ne pas se déplacer, dans la mesure où :

- ils étaient représentés par leurs avocats, leur présence n'étant pas exigée ;
- ils avaient été informés que l'affaire serait très probablement renvoyée.

Enfin, certains médias ont affirmé que le collectif AVI aurait agi « sous le giron » de Booba ou serait lié au rappeur dans cette affaire.

C'est faux : le collectif AVI est entièrement indépendant. Booba n'en a jamais fait partie, n'a jamais été consulté dans ses décisions, et aucun lien organisationnel, financier ou opérationnel n'existe entre lui, son entourage et notre association. S'il est arrivé que Booba et le collectif partagent des sujets similaires sur l'influence en ligne, nous agissons de manière totalement autonome, selon nos propres principes et objectifs. Booba et le collectif ont d'ailleurs exprimé publiquement leurs désaccords à plusieurs reprises.

Le collectif AVI restera engagé auprès des victimes, fidèle à ses valeurs d'indépendance et de respect du droit.

Les donateurs peuvent contacter le collectif AVI, via assistance@collectifavi.com ou www.collectifavi.com